

Image not found or type unknown



Que dit le droit du travail en ce qui concerne ma question?

Par **zakaria**, le **12/12/2008** à **22:08**

je suis auxiliaire de vie chez un particulier handicapé depuis plus d'un an, en mois d'octobre 2008 ce dérnier a décidé de voyager au maroc , il m'a demandé moi et mon mari d'être à ses servises(employés) durant ce voyage allé - retour. ma question: est-ce-que les frais de transport du bateau, les frais kilométriques et le logement loyé au maroc sont à sa charge?
MERCI